

La source de Charponne

Distance

↔ 13.5
km

Durée

 3h45

Difficulté

 Modéré

Dénivelé

 +335
m

Balisage

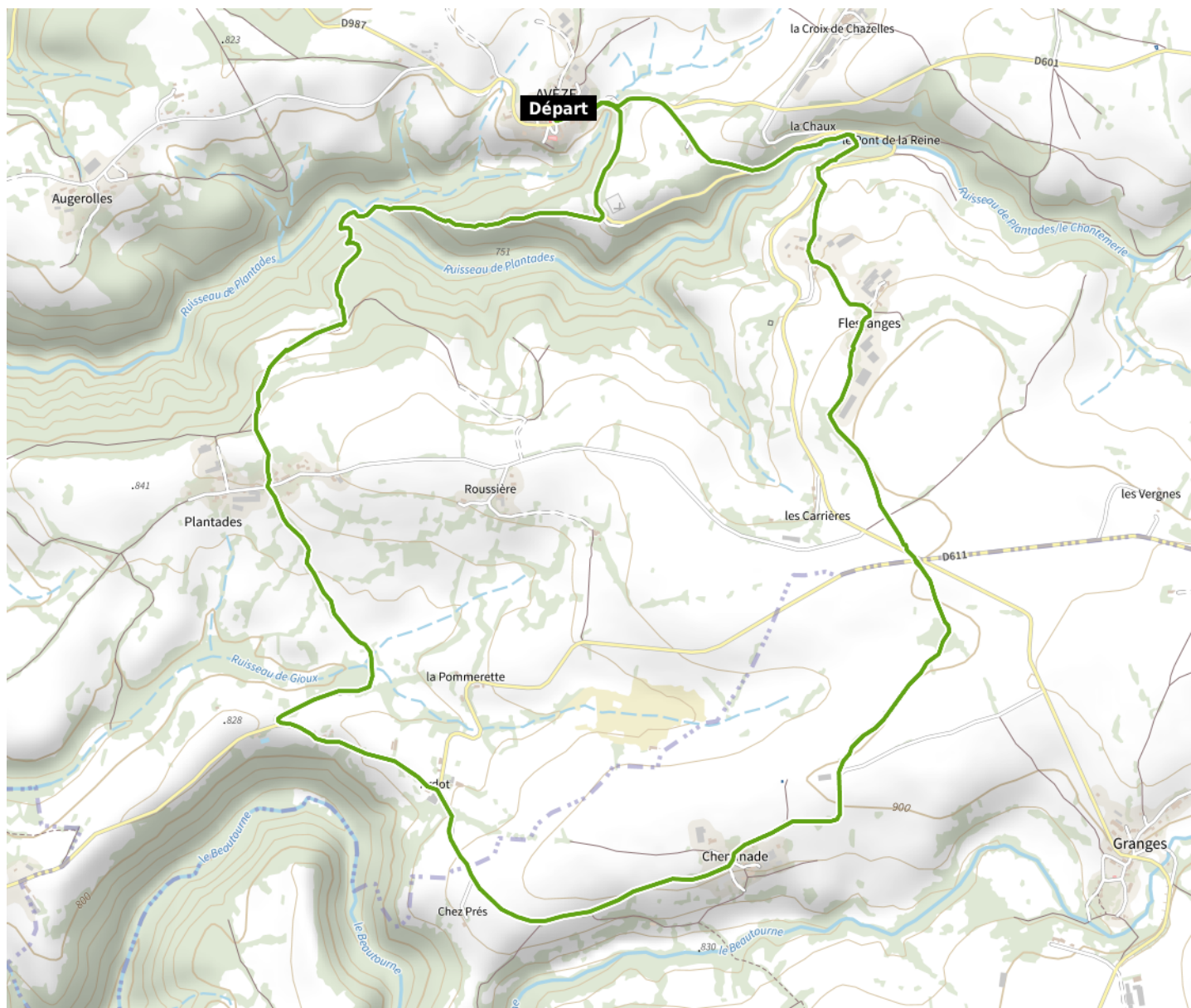
 Jaune

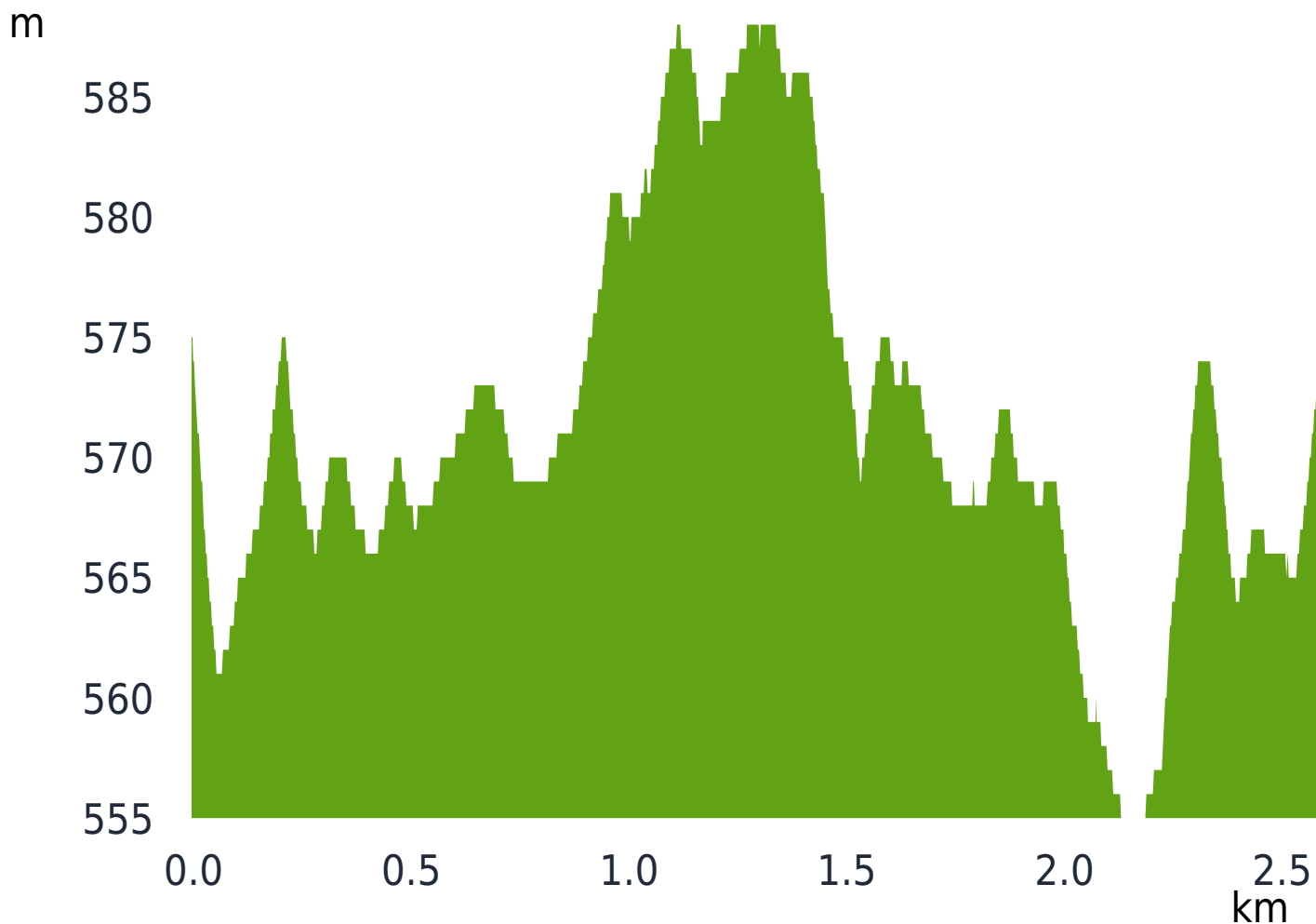


Chiens autorisés — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire





Point de départ

Ville de départ

Saint-Quentin-sur-Sioule

Adresse de départ

Saint-Quentin-sur-Sioule

63440 Saint-Quentin-sur-Sioule

Accès au point de départ

Au nord de Riom, suivre la D2144 en direction de Montluçon. À Saint-Pardoux, prendre à droite la D50 jusqu'à Saint-Quentin-sur-Sioule.

Description du parcours

Depuis Saint-Quentin-sur-Sioule, on traverse des cultures céréalières ponctuées de belles vues sur le bassin d'Ebreuil (03) irrigué par la Sioule. Après avoir traversé des vallons, des bois et croisé un étang, on découvre la source de la Charponne.

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : Du panneau de départ situé sur la place à proximité de l'église, passer devant l'église et suivre la D50. À la sortie du lieu-dit Soleil Levant, prendre le chemin herbeux à gauche. À l'intersection en T, bifurquer à droite et continuer tout droit sur 800 m jusqu'au chemin transversal. Se diriger à gauche et monter jusqu'à la route.

Étape 2 : Aller à gauche. Au lieu-dit Mas Solivet (lavoir en granit), (vue sur Saint-Quentin) monter à droite. À l'intersection en T à 300 m, monter à gauche. À la route, se diriger à droite et suivre le premier chemin à gauche qui descend au fond du vallon. Poursuivre et remonter sur l'autre versant. Après l'étang, à l'intersection, suivre à gauche le chemin descendant jusqu'au carrefour en T après le ruisseau du Pré du Moulin.

Étape 3 : Prendre à gauche le chemin qui longe le ruisseau. Franchir une passerelle. À la route D412, tourner à droite et descendre le premier chemin à gauche (étang sur la Cigogne). À l'intersection, se diriger à gauche pour emprunter une passerelle et remonter en sous-bois jusqu'à la route. L'emprunter à droite. Ignorer le chemin à droite et poursuivre jusqu'au carrefour.

Étape 4 : Suivre à gauche la rue du Domaine ; à l'entrée du hameau, descendre à droite et, à la sortie, bifurquer à gauche. Emprunter le chemin à droite puis celui montant à gauche. À la route, se diriger à gauche sur 50 m et prendre à droite le chemin herbeux. À l'intersection en T, aller à droite jusqu'à la route.

Étape 5 : Se diriger à gauche sur 150 m puis prendre à droite le chemin plat. À la route, bifurquer à gauche, suivre la rue des Grands Jardins puis à droite la rue Paul Vérillon qui rejoint le point de départ.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.